

## Description

L'assistant médical ou l'assistante médicale exécutent, dans un cabinet médical et sous la responsabilité d'un ou de plusieurs médecins, des tâches qui s'articulent autour de quatre grands axes: l'accueil des patients et la gestion des rendez-vous, les tâches administratives, l'assistance des praticiennes et praticiens, les travaux de laboratoire et de radiologie.

Leurs principales activités consistent à:

### Accueil et consultation

- recevoir les appels téléphoniques, analyser les demandes, au besoin avec l'avis du ou de la médecin, fixer les rendez-vous;
- accueillir les patients, les installer, les rassurer, les aider à se préparer pour les divers examens prévus;
- effectuer sur demande du ou de la médecin des électrocardiogrammes, des mesures de tension, des pesées, etc.;
- préparer les instruments nécessaires à l'examen médical;
- effectuer des prises de sang et des injections;
- assister les médecins lors de certains soins ou petites interventions chirurgicales: pose de plâtres, pansements, sutures, administration de médicaments, etc.;

### Administration

- tenir à jour le fichier des patients dans le respect de la protection des données;
- effectuer la correspondance (rapports et lettres dictés par les médecins), la facturation et la comptabilité à l'aide de l'ordinateur;
- préparer les ordonnances que doit signer le ou la médecin;
- commander le matériel nécessaire au cabinet: pansements, médicaments, produits chimiques pour le laboratoire, formulaires, ordonnances, feuilles d'assurances ou d'analyses, etc.;

### Laboratoire et radiologie

- effectuer des analyses sanguines: coagulation, taux d'hémoglobine, comptage des globules rouges ou blancs, etc.;
- radiographier le thorax et les extrémités (films analogiques ou numériques);
- exécuter des analyses chimico-cliniques, concernant par exemple le dosage du sucre, de l'urée, du cholestérol, des protéines, etc.;
- entretenir et stériliser les instruments utilisés et s'assurer du bon fonctionnement des appareils.

### Environnement de travail

Selon la spécialisation du cabinet où ils travaillent (médecine interne générale, pédiatrie, gynécologie, orthopédie, etc.), les assistants médicaux exercent tout ou partie des tâches décrites. Lors des consultations, ils portent une blouse, un masque et des gants qui les protègent du risque infectieux. Dans les centres médicaux ou hospitaliers, ils sont soumis à des horaires irréguliers, permettant d'assurer les permanences.

## Formation

La formation d'assistant médical ou d'assistante médicale s'acquiert par un apprentissage.

### Lieux

- formation pratique (3,5 jours par semaine) dans un cabinet médical;
- formation théorique à l'école professionnelle (1,5 jours par semaine);
- cours interentreprises (38 jours sur 3 ans).

### Durée

- 3 ans.

### Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises recourent à un examen d'admission.

### Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) d'assistant médical ou d'assistante médicale.

### Contenu

Branches théoriques (sur 3 ans):

- organisation et administration du cabinet médical;
- assistance au ou à la médecin durant la consultation et exécution des processus diagnostiques;
- exécution des analyses de laboratoire et évaluation des paramètres des analyses;
- exécution des processus diagnostiques d'imagerie médicale et évaluation de la qualité de l'image;
- application des processus thérapeutiques.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

## Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Désir de soigner les autres
- Courtoisie et tact
- Sens de l'accueil
- Calme et sang-froid
- Écoute et compréhension d'autrui
- Discrétion
- Hygiène et propreté

## Perspectives professionnelles

Les assistants médicaux exercent leurs activités dans des cabinets privés ou des centres médicaux regroupant plusieurs praticiens et praticiennes. Ils peuvent aussi être engagés dans des hôpitaux ou des cliniques, devenir formateur-trice d'apprentis ou expert-e aux examens, ou se spécialiser dans l'accomplissement d'examens liés à leur pratique.

### Perfectionnement

Les assistants médicaux peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours proposés par les organisations du monde du travail: assistance à la consultation, radiologie, premiers secours, laboratoire, administration au cabinet médical, etc.;
- cours organisés par les entreprises de produits pharmaceutiques et les laboratoires spécialisés: chimie clinique, hématologie, pneumologie, etc.;
- brevet fédéral de coordinateur-trice en médecine ambulatoire orientation Clinique ou gestion, de conseiller-ère en maladies respiratoires ou de spécialiste en codage médical (formation en allemand);
- diplôme d'ambulancier-ère ES, d'infirmier-ère ES ou de technicien-ne ES en salle d'opération;
- Bachelor of Science HES de technique en radiologie médicale, en soins infirmiers, en nutrition et diététique, en physiothérapie, en ergothérapie ou en ostéopathie;
- etc.

Pour plus de détails, consulter [www.orientation.ch/perfectionnement](http://www.orientation.ch/perfectionnement).

## Professions voisines

- Assistant dentaire CFC/Assistante dentaire CFC
- Assistant en médecine vétérinaire CFC/Assistante en médecine vétérinaire CFC
- Assistant en pharmacie CFC/Assistante en pharmacie CFC
- Assistant en soins et santé communautaire CFC/Assistante en soins et santé communautaire CFC
- Laborantin CFC/Laborantine CFC
- Technicien en salle d'opération ES/Technicienne en salle d'opération ES

## Adresses

Association genevoise des assistantes et assistants médicaux (AGAM)  
1200 Genève  
Tél.: 077 501 77 43  
<https://www.agam-ge.ch>

Association romande des assistantes médicales (ARAM)  
Secrétariat général  
1003 Lausanne  
Tél.: 079 380 12 44  
<https://aram-romandie.ch/>